

**Xavier Gouvert**  
**(Université de Zurich) :**

***Le traitement étymologique des « francoprovençalismes »  
dans le TLF (résumé)***

(résumé de la communication présentée lors de la Journée d'étude  
« Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices  
étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* »  
[Nancy/ATILF, 4 novembre 2005])

Date de mise en ligne : 2 octobre 2006

**Résumé à citer comme suit :**

Gouvert, Xavier (2006). « Le traitement étymologique des 'francoprovençalismes' dans le TLF (résumé) », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé »* (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005), Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Gouvert.pdf>), 2 pages.

## **Le traitement étymologique des « francoprovençalismes » dans le TLF (résumé)**

**Xavier Gouvert (Université de Zurich)**

**N. B. Une version développée de cette communication a été publiée dans *Richesses du français et géographie linguistique*, ouvrage collectif sous la direction de Pierre Rézeau, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2007, 361-413.**

Du fait de sa reconnaissance tardive comme langue autonome, et à cause du caractère ambigu de sa dénomination, le francoprovençal ne bénéficie pas d'un traitement homogène en tant que langue d'emprunt dans les notices étymologiques du TLF(i).

D'une part, en effet, le terme *francoprovençal* n'apparaît dans les notices que très rarement (quatre occurrences) comme étiquette glottonymique. Encore ce terme n'est-il pas toujours employé dans l'acception qu'on lui connaît depuis Ascoli (il semble désigner dans un cas au moins [*jaro(u)sse*] les parlers d'oïl du sud-ouest). Mais d'autre part, le TLF(i) fait état d'un grand nombre de mots du français général auxquels il assigne une origine dialectale ou régiolectale (la différence n'étant pas toujours intelligible) en rapport avec l'aire francoprovençale, sous les appellations hétéroclites *lyonnais*, *dauphinois*, *savoyard*, *rhodanien*, *parler lyonnais*, *Suisse romande*, *Sud-Est*, *Lyon et environs* etc.

Dans un certain nombre de cas, on confond visiblement la notion de dialecte galloroman avec celle de variété diatopique du français — du moins les deux concepts ne sont-ils pas terminologiquement différenciés. C'est ainsi que nous ignorons si un « mot lyonnais » (par exemple *gone*) ou un « mot savoyard » (*luge*) est conçu par les rédacteurs comme un « mot emprunté au dialecte francoprovençal lyonnais (ou savoyard) », ou bien s'il s'agit d'un « mot du français régional de Lyon (ou de la Savoie) ». Entretien depuis longtemps dans les ouvrages de vulgarisation traitant de la variation régionale, l'ambiguïté pernicieuse entre dialecte et régiolecte (cf. dans ce sens, entre autres, Baldinger 1966) n'a pas épargné le TLF(i). Une telle approche conduit à ignorer la dynamique interne du diasystème français, alors que la variété de Lyon, par exemple, se singularise depuis le moyen français par une abondante production de néologismes qui ne doivent rien au francoprovençal (*gone*, *jumart*, *traboule*).

Dans d'autres cas toutefois, la parenté entre lexèmes français et lexèmes francoprovençaux est clairement spécifiée par le TLF(i). Mais, en raison des lacunes de la documentation ancienne et d'une certaine tradition dialectologiste, ce sont des formes tirées des *patois modernes* qui sont souvent présentées dans les notices comme la source *directe* des emprunts du français général (*glacier*, *névé*). On laisse ainsi entendre que le français moderne aurait prélevé dans le parler de telle ou telle localité alpine un lexème qu'il aurait intégré tel quel, sans aucun intermédiaire. C'est là une conception dont le caractère illusoire a été clairement établi dans une série de travaux récents (ainsi Chambon 1997 ; Chambon/Chauveau 2004) : à l'idée, assez naïve, d'un emprunt du français aux patois doit être substitué le modèle de l'*emprunt interne* (de français général à variété régionale). Dans les rares cas où l'hérédité francoprovençale d'un mot français peut être démontrée (*luge*, *sérac*), il faut toujours postuler un passage par le « sas » du français régional, et replacer ce processus dans sa dimension diachronique (les emprunts des régiolectes aux dialectes se sont produits dans la période du changement de langue, c'est-à-dire, dans nos régions, celle du moyen français). L'analyse de plusieurs cas concrets permet de dissiper quelques « mirages étymologiques » (*alpage*, *gnôle*, *picaillon*, *traboule*) et d'évaluer la part réelle des francoprovençalismes dans le français général, qui est très mince. En revanche, elle met en lumière la vitalité et la

complexité des échanges entre variétés diatopiques et diastratiques du français depuis son arrivée dans les régions rhône-alpines.

Dans l'optique d'une révision des notices étymologiques du TLFi, il conviendra donc de clarifier certains concepts, d'adopter des modèles d'analyse plus pertinents — d'inspiration variationniste — et surtout de rendre compte de l'histoire singulière de chaque unité lexicale, nécessairement articulée avec sa description synchronique.

### **Références bibliographiques**

Baldinger, Kurt (1966) : Les mots lyonnais et francoprovençaux en français. In : *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Mgr Pierre Gardette à l'occasion de son soixantième anniversaire*. Strasbourg : Klincksieck : 59-80.

Chambon, Jean-Pierre (1997) : Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique ? In : *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature* 17, 33-53.

Chambon, Jean-Pierre, Jean-Paul Chauveau (2004) : Un cas de dialectologite, ou le français rendu invisible : à propos des vues de Pierre Gardette sur le francoprovençal *polailli* et le moyen français régional *poulaille* « poule ». In : *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 99, 155-180.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr/>).